

La Lettre du LIPHA

lipha.u-pec.fr

n° 2 / mai 2015

EDITORIAL

L'étude des controverses au cœur de l'activité de recherche du Liph Paris Est

La recherche du LIPHA s'ordonne autour de deux axes dont l'un traite des controverses éthiques et politiques. A cet égard, lors de la dernière assemblée générale du laboratoire, un atelier de recherche s'est mis en place en vue de procéder à un travail préliminaire et exploratoire de définition et de problématisation du thème. Le choix de la « controverse » comme objet d'étude s'explique par la volonté de faire travailler ensemble des chercheurs appartenant à des disciplines différentes dans le cadre d'un projet de recherche assumant pleinement son interdisciplinarité. Originellement, le thème avait été proposé pour permettre aux politistes et aux sociologues intéressés par les processus d'émergence des problèmes publics de travailler avec les philosophes spécialisés en éthique médicale et naturellement conduits à reconstituer enjeux et argumentations du débat public. L'interdisciplinarité visée consistait à faire dialoguer, d'un côté, les chercheurs en sciences sociales soucieux de dévoiler les dimensions cognitives et discursives des pratiques, et de l'autre, les philosophes soucieux de contextualiser les argumentations. Or, pour nourrir ce type d'approche croisée, les controverses sont apparues comme des situations d'ambivalence collective particulièrement intéressantes. La controverse met aux prises un ensemble d'acteurs situés disposant de positions et de propriétés sociales, et faisant « un usage public de leur raison » (par exemple, intellectuels, philosophes, juristes, économistes, scientifiques, simples citoyens profanes etc.). Egalement distincte du *conflit* - qui ne connaît que les rapports de force - et de la *discussion* qui cadre exclusivement les argumentations, la *controverse* occupe une position intermédiaire et permet de rendre compte de la réflexivité - et donc de l'inventivité des acteurs - sans pour autant écarter les contextes sociaux et politiques.



Depuis la dernière assemblée générale, cette recherche collective à caractère thématique a franchi une nouvelle étape. Elle a tout d'abord été ratifiée par l'ensemble des membres présents du laboratoire. Puis elle a rallié de nouveaux chercheurs appartenant à d'autres disciplines (économie, histoire etc.). Cette reconnaissance scientifique est de bon augure. Mais pour perdurer et porter ses fruits scientifiques, cet élargissement de la recherche sur les controverses à d'autres disciplines doit éviter l'écueil de la fragmentation. Pour ce faire, elle pourra s'accompagner d'une discussion scientifique régulière et soutenue et d'un effort d'articulation des démarches individuelles dont le prochain colloque sur l'interdisciplinarité, en juin 2015, pourrait constituer la première occasion.

David Smadja
Maître de conférences en science politique
Univ. Paris Est Marne-la-Vallée – Liph Paris Est

ACTUALITÉS DU LABORATOIRE



REGIMEN
Réseau d'étude sur la
globalisation, la
gouvernance internationale
et les mutations de l'Etat et
des nations

avec le soutien de l'UPEC, de l'UPEM, de la Faculté d'AEI, du Conseil départemental du Val-de-Marne et de la Casden BP

LIPHA
Paris - Est

LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉTUDE DU POLITIQUE
HANNAH ARENDT

Sous la co-tutelle de :
UPEC - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UPEM - UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

Colloque international IDEP 2015
4 et 5 juin 2015
Université Paris Est Créteil (UPEC)

**L'INTERDISCIPLINARITÉ
DANS LES ÉTUDES DU POLITIQUE**

Oser les ponts, sortir des impasses

Les 4 et 5 juin 2015, le LIPHA PARIS EST (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt) organise le colloque IDEP 2015. Placé sous le patronage d'Edgar Morin, le colloque IDEP2015 affiche clairement une volonté de dépasser les limites du fractionnement disciplinaire en débattant des enjeux scientifiques, épistémologiques et méthodologiques de l'interdisciplinarité, en mettant en débat ses richesses et ses limites et en cherchant à dégager des perspectives de travail.

Des interventions de chercheurs de différents pays invités alimenteront la réflexion sur les motivations conduisant à étudier les objets du politique au moyen de l'interdisciplinarité, les façons dont différentes disciplines peuvent s'articuler pour rendre compte de ces objets, les effets de connaissance produits et les difficultés rencontrées. Une attention toute particulière sera donnée à la dimension comparative, notamment au niveau international. Les questions institutionnelles seront aussi

abordées, notamment à l'occasion d'une table ronde.

L'organisation du colloque s'appuie sur la mise en synergie de laboratoires et de réseaux pluridisciplinaires qui se sont associés avec le LIPHA PARIS EST : le LIRTES (UPEC), le CEDITEC (UPEC), La FMSH Programme Amériques, la Fédération TEPP (CNRS), le réseau REGIMEN et l'Institut ISPOLE (Université de Louvain en Belgique)

Inscriptions en ligne : [inscription colloque IDEP2015](#)
Pour toute information : colloqueidep2015@gmail.com

*Les frais d'inscription (60 €) incluant les deux déjeuners des 4 et 5 juin seront réglés sur place en arrivant à l'accueil.
Les membres des équipes organisatrices et tous les doctorants sont exemptés de ces frais.*

PROGRAMME DU COLLOQUE IDEP 2015

JEUDI 4 JUIN 2015

9h	Accueil et règlement des inscriptions
9h30	OUVERTURE DU COLLOQUE IDEP 2015 avec Jean-David Avenel (Doyen de l'AEI), Lucie Gournay et Caroline Trotot (VP recherche de l'UPEC et de l'UPEM)
10h30	Conférence d'Emmanuelle Picard (MCF en histoire contemporaine, ENS de Lyon/IFE, LARHRA) : « Des disciplines instituées : réflexion historique sur la (non) construction des espaces interdisciplinaires en France »
11h30	Questions et débat avec la salle animés par Dominique Glaymann (Lipha Paris Est, UPEC)
12h	<i>Déjeuner</i>
13h30	Session Ateliers 1 Atelier A : « Gouvernamentalité des sociétés contemporaines ». Président : Yves Palau (Lipha PE, UPEC). Discutante : Delphine Allès (Lipha PE, UPEC). Atelier B : « Action collective et conflictualité » ; Président : Cédric Frétygné (Lirtes, Upec). Discutant : Xavier Pons (Lipha PE, UPEC).
15h15	Présentation des revues <i>Tracés</i> et <i>La vie des idées</i> animée par Raphaëlle Parizet (Lipha Paris Est, UPEC)
15h30	<i>Pause café</i>
16h	Session Ateliers 2 Atelier C : « Discours et rhétoriques politiques » Présidente : Christine Houteer (Lipha PE, UPEC). Discutante : Sylvie Valet (Lipha PE, UPEC). Atelier D : « Évaluation de politiques publiques ». Président : Yannick L'Horty (Erudite, UPEC et TEPP). Discutant : Dominique Argoud (Lirtes, UPEC). Atelier E : « Temps et espaces de l'action publique ». Président : Bertrand Quentin (Lipha PE, UPEM). Discutant : Vincent de Briant (Lipha PE, UPEC).
18h	Pot

VENDREDI 5 JUIN

9h	Session Ateliers 3 Atelier F : « Politiques, culture et communication ». Président : Pierre Vercauteren (Lipha, Regimen, Univ. Louvain). Discutante : Emilie Frenkiel (Lipha PE, UPEC). Atelier G : « Éducation, emploi et développement économique ». Présidente : Jacqueline Trincaz (Lirtes, UPEC). Discutant : .
10h45	<i>Pause café</i>
11h	Session Invité 1 animée par Christelle Garrouste (Lipha PE, UPEC) Deborah Nourrit (mathématicienne, spécialiste de la philosophie des sciences, Université Orléans)
12h	<i>Déjeuner</i>
13h30	Session Invité 2 animée par Sylvie Thoron (Lipha PE, UPEC) Philippe Le Prestre (politiste, Université Toulouse Le Capitole)
14h30	Synthèse des débats en atelier
14h45	« Les enjeux institutionnels et académiques de l'interdisciplinarité dans les études du politique » Table ronde animée par Anne Mascret (journaliste à l'AEF) avec Jacques Dubucs (Directeur scientifique du département des Sciences de l'homme et de la société, Direction générale de la recherche et de l'Innovation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche), Agnès Labrousse (vice-présidente de l'Association Française d'Économie Politique), Dominique Linhardt (CNRS, section sociologie et droit), David Smadja (CNU, section science politique), Emmanuel Taieb (membre du Conseil de l'Association Française de Science Politique), Françoise Thibault (Déléguée générale d'ATHENA, Agence nationale pour les sciences humaines et sociales.).
16h45	Conclusion et clôture du colloque IDEP 2015 par Éric Fiat (Lipha Paris Est, UPEM)

PROGRAMME DES ATELIERS

Atelier A : « Gouvernamentalité des sociétés contemporaines »

- *Pour une interpellation réciproque du droit et des sciences politiques.*
Vincent de Briant (LIPHA Paris Est, UPEC) et Pierre Vercauteren (LIPHA Paris Est, REGIMEN, Université de Louvain, Belgique), sc. politique et droit.
- *L'interdisciplinarité dans la psychologie des foules.*
Michela Nacci (Université de L'Aquila, Italie), histoire de la pensée politique.
- *Entre droit et politique : le regard socio-anthropologique au soutien de la comparaison. Plaidoyer pour l'interdisciplinarité.*
Sylvie Paquerot (Université d'Ottawa, Canada), sciences politique et juridique.
- *Essai de réexamen de la question du pouvoir et de l'autorité à partir de la psychologie individuelle comparée d'Alfred Adler.*
Thierry Paulmier (UPE), science politique.
- *Policy representation by the German Bundestag and its improvement by an alternative election method.*
Andranik Tangjan (Institute of Economic and Social Research & Karlsruhe Institute of Technology, Allemagne), Policy/Political modelling.

Atelier B : « Action collective et conflictualité »

- *Syndicalistes, militants associatifs et chercheurs : produire un savoir commun sur l'action culturelle des Comités d'entreprises en Rhône-Alpes.*
Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon 2), François Duchêne (Rives, ENTPE Lyon), Lise Bouveret (CGT Rhône-Alpes), science politique et géographie sociale.
- *Hannah Arendt à la croisée des disciplines ? Une interprétation de son ouvrage "De la Révolution".*
Stephen Launay (LIPHA Paris Est, UPEM), Jérôme Roudier (Université catholique de Lille), science politique.
- *Étude des crises politiques et interdisciplinarité.*
Thomas Meszaros, Clément Morier (CLESID, Université Lyon 3), science politique.
- *Pour une approche interdisciplinaire de l'étude des "technologies militantes" : l'exemple des tracts du mouvement "anti-CPE" de 2006.*
Paolo Stuppia (CRPS-CESSP, GERME, Université Paris I Panthéon-Sorbonne), science politique.
- *Subjectivation politique ou émancipation ? Quelques réflexions entre la sociologie, l'histoire et la philosophie politique.*
Federico Tarragoni (LCSP, Université Paris 7), sociologie.
- *Droit et interactions : perspectives interdisciplinaires sur l'interactionnisme et les normes.*
Hélène Tessier (Centre de recherche sur le conflit, Université Saint Paul, Ottawa, Canada), études de conflit.

Atelier C : « Discours et rhétoriques politiques »

- *Quand la socio-histoire nationale éclaire l'analyse des positions eurosceptiques de la droite radicale ethno-régionaliste en Italie. Le cas de la Lega Nord.*
Florence Di Bonaventura (Centre de Recherche en Science Politique (CReSPo), Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique), science politique.
- *Deux modèles de société dans deux mondes globalisés. Carlos Menem (1989-1995) versus Néstor Kirchner (2003-2007).*
Morgan Donot (CREDA-CNRS UMR 7227 - Paris 3 - Sorbonne nouvelle), science politique.
- *L'événement discursif fondateur de la Troisième République.*
Aude Dontenville-Gerbaud (CEDITEC, UPEC), histoire.
- *Au cœur de l'interdisciplinarité : la théorie du discours appliquée en science politique.*
Ioana-Cristina Hritcu, Sergiu Miscoiu (Université Babes-Bolyai, LIPHA Paris Est, UPEM), science politique.
- *La souveraineté contemporaine, un concept au carrefour des discours politiques, juridiques et philosophiques.*
Odile Tourneux (ENS Lyon), philosophie.

Atelier D : « Évaluation de politiques publiques »

- *'Gouvernance du policing' : comprendre la pluralisation des politiques de sécurité par deux notions controversées de science politique et de criminology.*
Gilles Biaumet (CReSPo, Université Saint-Louis - Bruxelles, Belgique), analyse de l'action publique.
- *Politiques environnementales entre sciences sociales et droit : comment et à quelles conditions ?*
Silvia Bruzzone, Corinne Larrue (CITERES, Université de Tours), sciences sociales et droit.
- *Analyse de l'action publique et Sciences de la Terre : le cas des crises associées aux éruptions volcaniques.*
Maud H. Devès (Institut de Physique du Globe de Paris / Sciences Po Paris), Thomas Ribémont (CERAL, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité / ICEE – Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) science de la terre et science politique.
- *Alzheimer : tisser des ponts suspendus entre nécessaires solidarités et réalités de terrain.*
Véronique LEFEBVRE des NOETTES (LIPHA Paris Est, UPEM), philosophie et éthique.
- *The Search for Cultural Transition in China.*
Shi Chunyu (Zhejiang Gongshang University, Chine), science politique.

Atelier E : « L'action publique à différentes échelles »

- *La découverte au concret de la complexité de la notion de précarité. Analyse réflexive sur la participation à la conduite d'un diagnostic d'action publique.*
Elvire Bornand (Chercheuse associée au CENS, Université de Nantes), sociologie.
- *Incorporer le temps philosophique dans l'analyse politiste : étude de cas sur la métropolisation parisienne.*
Alexandre Faure (EHESS), science politique et philosophie.
- *Construire l'interdisciplinarité par une méthode ethnographique : appréhender la dimension spatiale de la justice sociale à Maputo (Mozambique).*
Karine Ginisty (UMR PRODIG, Paris 1 Panthéon Sorbonne), géographie.
- *Le conseil de quartier au bord du politique ? Penser le politique au carrefour de la sociologie et de la philosophie.*
Aurore Saeidnia Sahar (IRIS/EHESS), sociologie.

- *Les dessous d'une « recherche Des bords » : de la pratique interdisciplinaire au projet méthodologique, témoignage d'un dialogue entre disciplines et méthodes en SHS.*
Ophélie Touchard (ADESS - UMR 5185, Bordeaux Montaigne), science politique.

Atelier F : « Politique, culture et communication »

- *Contrôler la Culture : un objet interdisciplinaire.*
Marion Demonteil (IRISSO - UMR 7170, Université Paris Dauphine), science politique.
- *Les jeunes adultes de 18 à 25 ans et les émissions d'infotainment. Enjeux méthodologiques d'une étude de réception à visée comparative.*
Joëlle Desterbecq (Institut Langage et Communication, Université catholique de Louvain, Belgique), information et communication.
- *La musique dans la communication politique : l'impératif de l'interdisciplinarité au secours d'un objet délaissé.*
Thibault Jeandemange (Triangle, UMR 5206, Sciences Po Lyon), science politique.
- *Studying alternative spaces in the 1970s: blending art history & organizational studies.*
Christelle Terroni (UPEC), études anglophones.
- *(Dé)politisation des violences sexuelles.*
Marie-Sherley Valzema (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), sciences de l'information et de la communication.

Atelier G : « Éducation, emploi et développement économique »

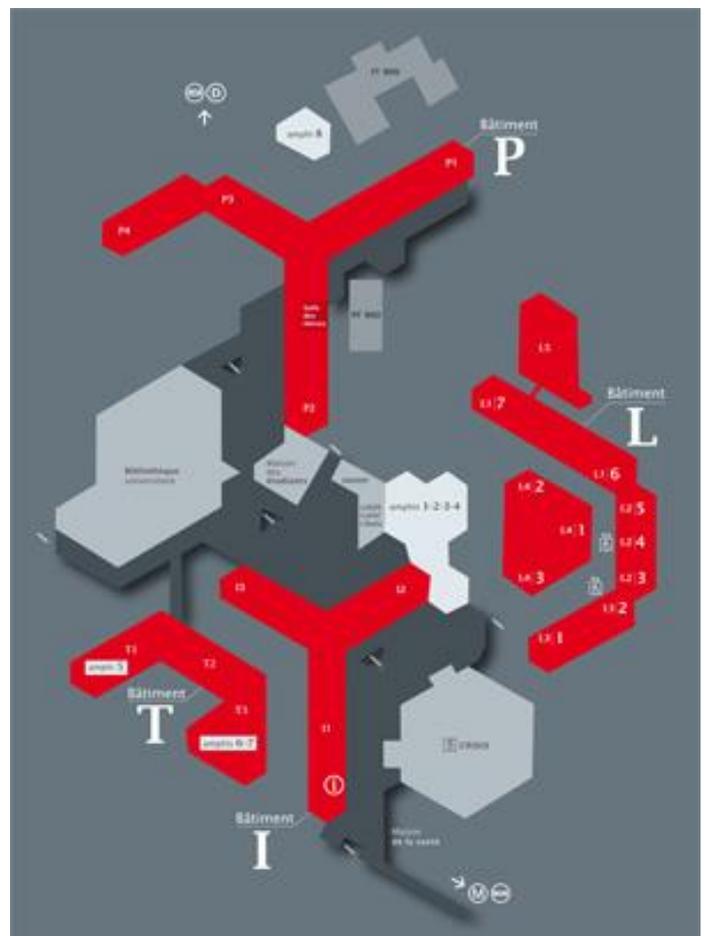
- *Créer de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales : l'exemple du réseau Evaluation Formation Emploi.*
Catherine Béduwé, Catherine Soldano, Sandrine Croity-Belz (CRM, Université Toulouse 1 Capitole), socio économie, sociologie, psychologie sociale.
- *La construction sociale de la Mécanic Vallée.*
Bastien Bezzon (Toulouse 1 Capitole), sociologie.
- *"Deux ou trois choses que je sais d'elle". Réflexions sur l'interdisciplinarité dans l'étude la globalisation éducative : l'exemple de la réception d'un palmarès international.*
Xavier Pons (LIPHA Paris Est, UPEC & OSC Sciences Po), sociologie de l'action publique en éducation.
- *L'évaluation des effets des stages, entre politique et (inter)disciplinarité.*
Emmanuel Triby (LISEC, Université de Strasbourg), Julie Deville (CIREL, Université de Lille 3), Dominique Glaymann (LIPHA Paris Est, UPEC), sciences de l'éducation, sociologie.

Plan d'accès

Université Paris Est Créteil
Centre multidisciplinaire de Créteil - Bâtiment T
61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Métro : Créteil Université (ligne 8)
(Prendre à droite dans le couloir à la sortie du métro, puis suivre les flèches)

Transport individuel : Sortie « Créteil Université » sur l'A 86
(Prendre à droite l'avenue du Général de Gaulle puis la rue Ambroise Paré)



Didier Fassin, « Violence de la condition carcérale »

Retour sur la première séance ouverte du séminaire du LIPHA

Mardi 17 mars 2015, le LIPHA accueillait Didier Fassin, professeur de sciences sociales à l'Institute of Advanced Study de Princeton et directeur d'études à l'EHESS. Cet événement, qui a réuni une soixantaine de personnes (enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de master) dans les locaux de la Faculté d'Administration et Echanges internationaux, a été initié par Sylvie Thoron, dans le cadre du séminaire mensuel du LIPHA. Cette séance était toutefois doublement particulière. D'abord, parce que le séminaire, un peu plus d'un an après son lancement, s'ouvrait pour la première fois à un invité extérieur à l'équipe. Ensuite, parce que la séance était organisée conjointement par le LIPHA et le LIRTES (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales EA 7313), équipe de l'UPEC dirigée par Cédric Frégnigni, professeur en sciences de l'éducation et co-discutant de la conférence de Didier Fassin – Cédric Groulier, maître de conférences en droit public, assurait quant à lui le rôle de co-discutant pour le LIPHA.

L'auteur de *La force de l'ordre* (Seuil, 2011) et de *La raison humanitaire* (Hautes Etudes-Gallimard-Seuil, 2010), a donné ce jour-là une conférence consacrée à la « Violence de la condition carcérale », quelques semaines après la parution de son dernier ouvrage : *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale* (Seuil, 2015). Replaçant sa réflexion dans le contexte d'une étude menée dans une maison d'arrêt française entre 2009 et 2013, Didier Fassin a d'abord souligné la complexité du phénomène de la violence en prison, renvoyant à une pluralité de causes, et partant de types de violence : une « violence importée » par les détenus eux-mêmes, du monde extérieur au huis-clos que représente l'institution ; une « violence de privations » qu'entraîne par principe la détention, mais aussi les conditions concrètes dans lesquelles celle-ci est mise en œuvre ; une « violence situationnelle » enfin, suscitée par le déroulement de l'existence quotidienne en prison et les interactions qu'elle provoque entre acteurs. Mais cette violence serait aussi étroitement liée, souligne le chercheur, au degré de surpeuplement carcéral, un problème majeur que la politique pénale actuelle, en France comme dans le reste du monde occidental, ne fait qu'alimenter.

Didier Fassin a ensuite plus particulièrement développé deux questions. D'une part, celle de la violence physique en prison, distinguant une violence entre égaux – les détenus –, qui obéit notamment à des logiques de territoires et repose sur des enjeux d'affirmation de la masculinité, et une violence entre inégaux, née des rapports asymétriques entre détenus et surveillants. Alors que cette violence dans les rapports au personnel pénitentiaire est souvent décrite comme imprévisible, Didier Fassin en souligne au contraire la grande prédictibilité, tant elle est presque systématiquement liée à certains « profils » de surveillants et à des situations et moments sensibles de la vie carcérale (les promenades, les douches, les visites au parloir...).

D'autre part, Didier Fassin s'est attaché à rendre compte de la violence de l'institution, dimension moins souvent étudiée par les travaux existants, mais qui montre combien la condition carcérale glisse de la privation de liberté à la privation de dignité. Reprenant la distinction de Walter Benjamin, Didier Fassin souligne combien la prison est à l'interface de deux violences produites par le droit : une violence « fondatrice de droit » et une violence « conservatrice de droit » – dont elle est actrice. Chargée d'exécuter les condamnations judiciaires et de traduire en actes la politique du gouvernement, l'institution carcérale est réceptrice de la violence fondatrice, mais participant à la mise en œuvre des règles et à leur conservation, elle est aussi actrice de la violence conservatrice. Mais cette violence tient, au-delà de ce rôle institutionnel de la prison, aux difficultés de mise en œuvre des droits reconnus aux détenus par le législateur et surtout, les règles pénitentiaires européennes. Figurant une progression des garanties offertes aux détenus, ces droits sont bien souvent reconnus

en trompe l'œil, tant leur effectivité est loin d'être assurée : accès aux soins, droits familiaux, à l'intimité, droit à l'encellulement individuel, droit au travail, droit aux recours... Et si l'on ajoute le défi de la lutte contre le suicide des prisonniers, on perçoit vite les limites du populisme pénal ambiant, qui incite à emprisonner toujours plus et se berce d'illusions quant aux prétendues vertus du « choc carcéral » et de la lutte contre la récidive... par l'emprisonnement, et qui à bien des égards, entend donner une réponse pénale à des problèmes sociaux – la surreprésentation en prison des jeunes hommes peu qualifiés d'origine maghrébine ou subsaharienne est éloquent. C'est en définitive, au-delà de la question de la garantie des droits et de l'éthique, une réflexion sur la gouvernabilité de notre société punitive qu'a suscité la conférence de Didier Fassin, dont chacun aura pu apprécier l'exigence et la rigueur, en même temps que l'engagement et la profonde humanité.

C. G.



Les séances du Séminaire du LIPHA (décembre-avril) :

Séance du 2 décembre 2014 : « Des sentiments moraux au respect... et retour »

« De l'amour au respect. Vers une éthique de la médecine ? », Eric Fiat, philosophe

« Des sentiments moraux à la neuro-économie. Vers une théorie positive de la morale ? », Sylvie Thoron, économiste

Séance du 6 janvier 2015 : « Produire les normes et les appliquer... autrement »

« Les relations entre personnes publiques : questions anciennes, réponses nouvelles ? », Vincent de Briant, juriste

« Vers une globalisation légistique : quand produire le droit n'est plus un simple art national », Cédric Groulier, juriste

Séance du 3 février 2015 : « La comparaison comme méthode et comme objet de la science politique »

« La comparaison, au cœur de la science politique », Stephen Launay, politiste

« La fabrique des indicateurs de développement », Raphaëlle Parizet, politiste

Séance du 7 avril 2015 : « Des multiples facettes de la controverse éthique et politique »

« Les apories de la politisation : le débat sur l'absentéisme scolaire en France (1998-2014), Xavier Pons, sciences de l'éducation

« Le marché est-il vertueux ? Une controverse interdisciplinaire », Sylvie Thoron, économiste

La désobéissance civile : retour sur la journée d'étude du 11 décembre

Un séminaire intitulé « La désobéissance aux lois : entre résistance, criminalité et nécessité » a été tenu à l'UPEC le 11 décembre 2014. Organisée conjointement par le Centre de recherche sur le conflit (Université Saint Paul – Québec), la Chaire Enjeux de sociétés et prospectives (Université catholique de Lille), l'ex-Largotec (UPEC) et Regimen, cette journée d'étude a principalement porté sur la désobéissance civile. La notion de désobéissance est en effet étroitement reliée à celle de résistance. En effet, légitimité, droit et justice, ne sont pas synonymes. Historiquement, quels que soient les régimes politiques, plusieurs cas de désobéissance aux lois, même lorsqu'ils impliquaient des actions violentes ou des actes considérés criminels, sont devenus des exemples de résistance et de lutte pour la justice et la liberté. Par ailleurs, dans les démocraties libérales, la désobéissance aux lois et, dans les pays de tradition juridique britannique, la désobéissance aux ordonnances des tribunaux, suscitent une désapprobation assez vive, particulièrement quand elles entraînent des violations du droit pénal. On les considère comme une atteinte aux fondements de l'Etat de droit. Pourtant, plusieurs situations de conflits ont mis en évidence que la référence à la légitimité juridique et constitutionnelle ne suffisait pas pour qualifier la nature de mouvements ou d'actes insurrectionnels. Par ailleurs, les institutions démocratiques subissent une crise de légitimité, en raison, notamment, de la corruption, de la financiarisation de la politique et de l'information, des nouveaux modes de participation à la vie publique que permettent les médias sociaux et de la fragilisation de la souveraineté liée aux politiques économiques et financières de la mondialisation. Enfin, il est souvent « nécessaire » de désobéir aux lois pour que le système fonctionne. C'est une désobéissance à la lettre plutôt qu'à l'esprit de la loi, indispensable à son application, difficile à intégrer dans les transitions démocratiques, parce qu'elle revient à reconnaître que ce n'est pas la violence même légitime qui permet l'application des lois, mais bien la conviction qu'à chacun de son bien-fondé, ou de sa nécessité, au prix de quelques « accommodements » tout aussi raisonnables que non-dits.

Le colloque avait pour but d'examiner cette question à la fois dans le cadre des mutations de la démocratie et de la légitimité des institutions, mais aussi dans le cadre des bouleversements contemporains de l'Etat.

Hélène Tessier (Centre de recherche sur le conflit, Université Saint-Paul) et François Mabilie (Chaire Enjeux de sociétés et prospectives, Université Catholique de Lille) ont assuré le rôle de discutants au cours de la journée. Après quelques pistes de réflexions sur la désobéissance, formulées en introduction par Hélène Tessier, Marie Boglari (doctorante École d'études de conflit, Université Saint-Paul) a présenté une communication sur les conditions structurelles et politiques affectant le recours à la désobéissance civile, en se référant au système d'autogouvernement des minorités Roms en Hongrie. Corinne Mellul (Université catholique de Lille, Sciences Po Paris) a ensuite exposé un cas militaire de désobéissance civile, incarné par deux courants divergents dans Tsahal. La matinée s'est terminée par la communication de Pierre Vercauteren (Regimen, Université catholique de Louvain) sur le rapport ambigu à la désobéissance que révèle le paradigme de la gouvernance.

Durant l'après-midi, Marc de Kesel (École d'éthique publique, Université Saint-Paul) a présenté une communication intitulée « Désobéissance aux lois : côté jouissance – Quelques remarques sur l'esprit révolutionnaire ». Valérie Arékian, (Faculté de droit, Université catholique de Lille) a ensuite discuté les enjeux de désobéissance civile reliés à l'adoption de la loi sur le mariage pour tous. Enfin, Vincent de Briant (ex-Largotec, UPEC), développant le thème du caractère inévitable, voire essentiel de la désobéissance dans l'Etat de droit, a présenté un exposé sur la désobéissance nécessaire et ordinaire aux lois.

Cette journée s'est terminée par l'intervention d'Yves Palau (directeur du Largotec, UPEC), dont la synthèse des exposés et des débats a permis de

dégager quelques pistes de recherche ouvertes par le séminaire. Le caractère interdisciplinaire des discussions et des angles d'approche ont mis en évidence l'importance non seulement de poursuivre la réflexion sur les relations entre la désobéissance et la transformation de l'ordre juridique ou politique, mais aussi de s'interroger sur la notion d'obéissance et sur son rôle dans la définition des rapports sociaux.

Hélène Tessier

« Ma thèse en 180 secondes » : deux doctorantes du LIPHA en finale UPE



La finale UPE de la deuxième édition du concours national « Ma thèse en 180 secondes » s'est déroulée le jeudi 26 mars dernier. À cette occasion, quinze doctorants et jeunes docteurs issus des six écoles doctorales d'Université Paris-Est se sont prêtés à l'exercice : présenter leur sujet de recherche en trois minutes à l'aide d'une seule diapositive.

Diane Bodez (ED Sciences de la Vie et de la Santé - IMRB) a remporté le Prix du jury pour sa thèse *Événements précoces du rejet aigu cellulaire de greffe cardiaque : expressions géniques et phénotypes cellulaires*. Elle représentera donc UPE à la finale nationale, qui aura lieu le 3 juin prochain à Nancy.

Clothilde Coron (ED Organisations, Marchés, Institutions – IRG) s'est vu décerner le Prix du public ; sa thèse porte sur *L'appropriation et l'effectivité des politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les grandes entreprises : le double regard de l'analyse compréhensive et l'analyse statistique pour appréhender ces politiques*.

Le LIPHA a dignement et doublement été représenté lors de cet événement, puisque deux doctorantes en défendaient les couleurs : Véronique Lefebvre des Noettes, pour ses travaux sur *Le sentiment d'exister des malades d'Alzheimer: Esprit es-tu là ?* (v. portrait en fin de numéro), et Bénédicte Lombart, dont la thèse s'intitule *De la banalité du mal à la prudence dans les soins*.



Leurs performances, ainsi que celles des autres finalistes, sont visibles via les liens suivants :

<http://www.univ-paris-est.fr/fr/actualites/document-2321.html>

https://www.youtube.com/watch?v=dF4-7_p46J

Participation de Regimen au CoSPoF 2015 : « Discipline(s) et indiscipline(s) »

Le Réseau d'Etudes sur la Globalisation et la Gouvernance Internationale et les Mutations de l'Etat et des Nations présentait une section thématique « (Inter)dépendance et pouvoir de l'Etat dans le monde contemporain » lors du 6^e congrès international des associations francophones de science politique de Lausanne, les 5-7 février derniers.

En bref...

18 novembre 2014 : séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

2 décembre 2014 : séminaire mensuel du Lipha

11 décembre 2014 : journée d'étude internationale sur « La désobéissance civile », pilotée par Hélène Tessier, François Mabillet et Vincent de Briant

16 décembre 2014 : séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

6 janvier 2015 : séminaire mensuel du Lipha

13 janvier 2015 : réunion des nouveaux doctorants et des auditeurs libres (accueil – présentation – orientation – information), animée par Hamida Berrahal séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

27 janvier 2015 : Conseil de laboratoire et Assemblée générale du Lipha

3 février 2015 : séminaire mensuel du Lipha

5-7 février 2015 : participation de REGIMEN au 8e Congrès des Associations Francophones de Science Politique, Université de Lausanne

10 février 2015 : séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

17 février 2015 : présentation/discussion du projet de Maison internationale des sciences de l'homme et des humanités (MISSH) de l'Université Paris Est par Mme Caroline Ollivier-Yaniv (vice-présidente de l'UPEC chargée du dossier " Humanités et société")

10 mars 2015 : séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

17 mars 2015 : conférence de Didier Fassin, « Violence de la condition carcérale », dans le cadre d'une séance exceptionnelle du séminaire du Lipha, co-organisée avec le Lirtes

24 mars 2015 : Conseil de laboratoire et Assemblée générale du Lipha

26 mars 2015 : deux doctorantes du Lipha à la finale UPE du concours Ma thèse en 180 minutes

7 avril 2015 : séminaire mensuel du Lipha

14 avril 2015 : séminaire de méthodologie de la recherche du Lipha (MER/TER)

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

Publications des membres du laboratoire et suggestions de lectures ...

Didier Fassin, *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Paris, Seuil, 2015 (612 pages)



Invention récente puisqu'elle n'a guère plus de deux siècles, la prison est devenue, partout dans le monde, la peine de référence. L'atteste, en France, le doublement de la population carcérale au cours des trois dernières décennies. Comment comprendre la place qu'elle occupe dans la société contemporaine ? Et comment expliquer que le tournant punitif affecte avec une telle intensité certaines catégories de personnes ? Pour tenter de répondre à ces questions, Didier Fassin a conduit au long de quatre années

une enquête dans une maison d'arrêt.

Analysant l'ordinaire de la condition carcérale, il montre comment la banalisation de l'enfermement a renforcé les inégalités socio-raciales et comment les avancées des droits se heurtent aux logiques d'ordre et aux pratiques sécuritaires. Mais il analyse aussi les attentions et les accommodements du personnel pénitentiaire, les souffrances et les micro-résistances des détenus, la manière dont la vie au dedans est traversée par la vie du dehors. La prison apparaît ainsi comme à la fois le reflet de la société et le miroir dans lequel elle se réfléchit. Plutôt que l'envers du monde social, elle en est l'inquiétante ombre portée.

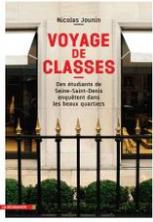
Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres*, Cours au Collège de France (2012-2014), Paris, Fayard, 2015 (512 pages)



Le sentiment de « malaise dans la civilisation » n'est pas nouveau, mais il a retrouvé aujourd'hui en Europe une intensité sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. La saturation de l'espace public par des discours économiques et identitaires est le symptôme d'une crise dont les causes profondes sont institutionnelles. La Loi, la démocratie, l'État, et tous les cadres juridiques auxquels nous continuons de nous référer, sont bousculés par la résurgence du vieux rêve occidental d'une harmonie fondée sur le calcul. Réactivé

d'abord par le taylorisme et la planification soviétique, ce projet scientifique prend aujourd'hui la forme d'une gouvernance par les nombres, qui se déploie sous l'égide de la « globalisation ». La raison du pouvoir n'est plus recherchée dans une instance souveraine transcendant la société, mais dans des normes inhérentes à son bon fonctionnement. Prospère sur ces bases un nouvel idéal normatif, qui vise la réalisation efficace d'objectifs mesurables plutôt que l'obéissance à des lois justes. Porté par la révolution numérique, ce nouvel imaginaire institutionnel est celui d'une société où la loi cède la place au programme et la réglementation à la régulation. Mais dès lors que leur sécurité n'est pas garantie par une loi s'appliquant également à tous, les hommes n'ont plus d'autre issue que de faire allégeance à plus fort qu'eux. Radicalisant l'aspiration à un pouvoir impersonnel, qui caractérisait déjà l'affirmation du règne de la loi, la gouvernance par les nombres donne ainsi paradoxalement le jour à un monde dominé par les liens d'allégeance.

Nicolas Jounin, *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte, 2014 (248 pages)



Publié en octobre 2014, cet ouvrage a le double intérêt de raconter une expérience pédagogique passionnante et d'exposer une réalité sociologique saisissante. Enseignant chercheur en sociologie à l'Université Paris 8 Saint-Denis, Nicolas Jounin rend ici compte de l'étude de terrain qu'il a organisée durant 3 ans avec des étudiants de première année de licence de sociologie portant sur trois quartiers du VIII^e arrondissement de Paris. Il s'agissait d'initier ces étudiants aux méthodes de la recherche sociologique en les mettant en situation de « distance sociale » par rapport au public et aux pratiques sociales à étudier. Comme il l'écrit, « Quand on vient de Saint-Denis, explorer des quartiers qui sont parmi les plus riches de France, aller à la rencontre de leurs habitués, c'est faire un grand écart. »

C'est ce « grand écart » et les découvertes qu'il occasionne dont ce livre témoigne en montrant non seulement ce que ces étudiants en sociologie - et leur enseignant - découvrent (« Le travail d'enquête mené par les étudiants fut une découverte d'autrui », p. 225), mais aussi comment ils apprennent à étudier et à analyser la complexité du social et comment cela éveille leur appétit d'apprendre : « Le rapport au savoir construit par un enseignement de ce type contribue à transformer la relation pédagogique : l'enseignant n'est pas le gardien d'un savoir pétrifié qu'il distille à la piétaille ignorante, mais juste quelqu'un qui a déjà emprunté le chemin menant à la production de connaissances » (p. 228).

Un autre intérêt de cet ouvrage est qu'il décrit la façon dont ces étudiants sociologues venant observer ont été accueillis et eux-mêmes observés par les habitués de ces quartiers. On y trouve de la curiosité, mais aussi de la condescendance, du mépris, de la méfiance et parfois du refus (« Nous avons tenté de nous faire une place dans un hôtel très réputé, à savoir le *Bristol*. Mais le personnel s'est gentiment chargé de nous mettre à la porte aussi vite que nous sommes arrivées, en nous conseillant d'aller plutôt observer des lieux publics comme des gares », p. 59). Le « grand écart » qui est source de difficultés pour les observateurs suscite aussi des réactions instructives du côté des observés.

Cet ouvrage d'une lecture aisée et parfois distrayante donne à voir et à réfléchir sur la persistance des écarts sociaux qui rappelle à la fois le poids des classes sociales et de « la logique de l'honneur » encore si forts dans la société française.

Wolfgang Streeck, *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*, Paris, Gallimard, 2014 (378 pages)



Cet ouvrage parfois ardu du sociologue de l'économie allemand Wolfgang Streeck a le grand intérêt de resituer la crise actuelle que traversent les pays capitalistes développés, notamment européens, dans le contexte durable d'évolution de ces économies. L'auteur étudie ainsi les mutations de ce qu'il appelle « le capitalisme démocratique » en montrant l'épuisement depuis la fin des années 1970 d'un modèle socioéconomique qui achetait l'adhésion de la population par la promesse de progrès sociaux largement réalisés au moyen d'emprunts et de crédits dans le cadre d'une « économie mixte » donnant une place importante à l'État, et notamment à l'État social. Selon lui, la fin des années 1970 et les années 1980 ont vu « la mutation du capitalisme de l'après-guerre en capitalisme néolibéral », mutin qu'il interprète comme le fruit de la résistance des propriétaires et des détenteurs du capital - la classe de tous « ceux qui dépendent du profit » - aux conditions très diverses que le capitalisme de l'après-1945 avait dû accepter pour devenir lui-même à nouveau acceptable politiquement dans un contexte de concurrence des systèmes politiques et idéologiques (p. 25-26).

L'auteur considère que cette mutation traduit une défaite des politiques face aux acteurs des sphères de l'économie et de la finance, et en déduit que nous sommes entrés dans le monde de la post-démocratie ». Selon lui les sociétés capitalistes les plus riches sont passées d'un « État fiscal » qui recourait aux prélèvements obligatoires pour financer ses dépenses à un « État débiteur » dans lequel les gouvernants ont durablement utilisé l'inflation et une dette publique contrôlée pour payer le consensus social avant d'en venir à une obligation de se refinancer de façon récurrente sur les marchés financiers en étant soumis aux desideratas de ses prêteurs. Dans ce contexte, les politiques n'ont plus vraiment d'autre pouvoir que

celui de donner de plus en plus satisfaction aux attentes des « gens de marché » : « la crise financière, fiscale et économique actuelle est l'issue provisoire de la longue transformation néolibérale du capitalisme de l'après-guerre. L'inflation, l'endettement public et l'endettement privé furent des pis-aller temporaires au moyen desquels la politique démocratique put entretenir l'illusion d'un capitalisme de la croissance offrant les mêmes opportunités à tous, de mêmes progrès matériels pour tous, voire une répartition progressive et équitable des chances. Ces trois pis-aller s'épuisèrent l'un après l'autre dès lors que les bénéficiaires et les gestionnaires du capital les jugèrent pour finir trop coûteux : au terme d'une longue décennie d'application extensive pour chacun d'eux, il fallut trouver d'autres solutions. » (p. 227).

C'est selon Streeck une défaite de la démocratie : « Nous sommes aujourd'hui les témoins, cela me semble incontestable, d'une fin de la démocratie, dans la mesure où la démocratie, telle que nous la connaissons, c'est-à-dire de masse et redistributive, est en voie de stérilisation et de réduction à une combinaison d'État de droit et de débats publics. Ce processus consistant à mettre un terme à la dimension démocratique du capitalisme en gommant toute dimension économique de la démocratie s'est, comme j'entends bien le montrer, considérablement accentué depuis la crise de 2008, notamment en Europe. » (p. 28-29). Selon lui, le capitalisme n'aurait plus les moyens ni surtout le besoin de la démocratie pour fonctionner dans le contexte de la globalisation permettant de nouveaux modes de gouvernance : « Cette gouvernance est le nom de la domestication de la démocratie par les marchés, et non plus l'inverse. Il s'agit d'une construction institutionnelle historiquement inédite destinée à assurer la conformité d'États-nations jadis souverains aux exigences du marché. » (p. 166). L'Union européenne lui paraît constituer un exemple de cette gouvernance non démocratique correspondant au fameux TINA (*There is no alternative*) lancé à la fin des années A970 par Margaret Thatcher : « Aujourd'hui, le lancement de l'euro peut valoir d'exemple montrant comment une société - en l'espèce la société extrêmement hétérogène, transnationale, de la zone euro - doit, dans le cadre d'une "expérience irréflectible", pour citer Polanyi, dans l'esprit d'une idéologie politico-économique devenue religion, être transformée en une société de marché conformément aux plans de l'économie standard, sans que soit tenu le moindre compte des très diverses structures, institutions et traditions la constituant. » (p. 240).

Sans partager la conclusion de l'auteur qui, tout en récusant le populisme nationaliste, met en cause l'euro et la perte de souveraineté étatique qu'il a impliqué, on trouve dans cet ouvrage d'intéressants éléments d'analyse de la crise actuelle et des questions qu'elle suscite exposés non par un « décliniste » français mais par un sociologue allemand qui affiche son refus de ce qu'il nomme le « petit-étatisme », c'est-à-dire le repli nationaliste. Si les propositions avancées par l'auteur peinent à emporter la conviction, l'analyse qu'il présente est en revanche tout à fait stimulante et comme il l'écrit en introduction : « Je tiens également pour inepte d'exiger de quelqu'un, qui décrit un problème en tant que tel, qu'il fournisse, en même temps que son analyse, une solution - et je n'entends pas plus me plier dans ce livre à un tel diktat, même si je propose pour finir, mais il est vrai sans grand réalisme, une solution possible concernant un aspect particulier de la crise. Les problèmes ont désormais atteint un tel niveau de gravité qu'il n'existe aucune solution ou, à tout le moins, aucune solution susceptible d'être mise en œuvre ici et maintenant. » (p. 8).

Véronique Lefebvre des Noettes, *Consentement : quand la démence s'emmêle*, Editions MF, 2015 (mention spéciale "éthique et recherche" du prix Pierre Simon 2014)

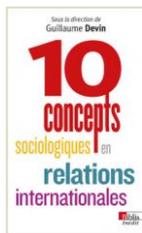


Le consentement aux soins, à l'entrée en institution, semble être une notion forte, claire transparente et contractuelle qui est réaffirmée dans les lois depuis le code Nuremberg en 1947 à celles du 4 mars 2002 et du 22 avril 2005. Consentir c'est s'en remettre à une décision volontaire, argumentée, adoptée en toute conscience à la suite d'un temps de délibération. Mais quand la vulnérabilité s'installe, quand la démence « s'emmêle » que faut-il faire ? L'art d'être à l'autre nous pousse à la créativité relationnelle et le dessin de la maison et de la maison de retraite idéale nous ouvre la porte de la quête de l'ethos, du chez-soi. Rechercher à tout prix le consentement libre et éclairé à l'entrée en institution chez les patients Alzheimer, n'est-ce pas aussi les considérer comme des êtres humains capables d'autonomie et de choix et de discernement ? Ne serait-ce pas plutôt la question du comment qui devrait nous guider : la vigilance éthique nous conduit à éviter quelques écueils : consentir leur place, ne pas poser la question, se contenter d'une

parodie de consentement sur un formulaire d'admission. Si consentir veut bien dire sentir ensemble alors, donnons-nous le temps de le faire.

Cet ouvrage a obtenu la mention spéciale éthique et recherche du Prix Pierre Simon 2014

Guillaume Devin (dir.), *Dix concepts sociologiques en relations internationales*, Paris, CNRS Editions, 2015 (224 pages)



Prendre au sérieux l'idée que les faits internationaux sont des faits sociaux, c'est admettre que les relations internationales doivent être appréhendées par les sciences sociales et non pas seulement par le corpus convenu des « théories des relations internationales », principalement d'origine anglo-américaine. Ce livre s'attache à l'apport de dix concepts-clés appartenant à l'œuvre de dix sociologues : la scène (Goffman), la structuration (Giddens), le champ (Bourdieu), l'interdépendance (Elias), la domination (Weber), la loyauté (Hirschman), la rationalité (Boudon), le conflit (Simmel), la réciprocité (Mauss) et l'intégration (Durkheim).

Cette démarche originale entend enrichir l'étude des relations internationales en encourageant un réflexe d'ouverture vers la sociologie et, plus généralement, vers d'autres sciences sociales.

Alain Desrosières, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014 [texte établi et introduit par Emmanuel Didier] (246 pages)



Aujourd'hui, les statistiques sont partout. Chacun ressent confusément que, certes, elles fournissent des données utiles sur la société, mais qu'elles servent aussi d'instruments de pouvoir. Comment respecter les informations qu'elles apportent et en même temps les envisager comme politiques ? C'est à cette question clé que ce livre entend répondre, en explicitant l'ambivalence inhérente aux données quantitatives. En douze chapitres historiques concernant le gouvernement néolibéral, les institutions internationales ou les rapports entre quantification et sciences sociales, le lecteur apprendra à faire le tri dans le déferlement quotidien de chiffres.

Alain Desrosières est prématurément décédé alors qu'il mettait la dernière main à la rédaction de ce livre, qui devrait faire date au même titre que *La Politique des grands nombres* (La Découverte, 1993), devenu un classique et traduit dans le monde entier. Il avait successivement travaillé avec Pierre Bourdieu puis avec les chercheurs français impliqués dans la sociologie de la critique et la sociologie des sciences, deux des environnements les plus innovants intellectuellement en France depuis les années 1980. Il est le fondateur de la sociohistoire de la statistique, une discipline qui se développe désormais très rapidement, en France comme à l'étranger. Ce livre très accessible et d'une grande portée politique peut être considéré comme son testament intellectuel.

Christian Tannier, *Quand la conscience s'en va. Un défi éthique pour les soignants et les proches*, Seli Arslan, 2015 (256 pages) (ouvrage issu d'une thèse d'Espaces Éthiques et Politiques)

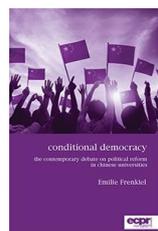


Parmi les maladies neurologiques, celles qui atteignent la conscience constituent la pire des épreuves infligées à la puissance de notre esprit, donc de notre autonomie, et le plus grand des défis éthiques adressés aux soignants et accompagnants. Il peut s'agir d'une atteinte de l'état de conscience, comme dans le coma ou l'état végétatif, ou d'une altération des contenus de conscience, ceux qui nous permettent d'être présents au monde, d'affirmer notre identité et notre liberté. Ainsi, l'altération de la conscience

des patients est aujourd'hui à l'origine de la plus grande partie des questionnements éthiques des soignants et des saisines de comités d'éthiques hospitaliers. Comment proposer une attitude juste et aidante dans le cadre de la relation de soins pour répondre à cette tragédie humaine ? Comment préserver l'autonomie du sujet sans méconnaître son extrême vulnérabilité ? Comment affirmer la permanence de la personne alors que sa conscience s'en va ? Comment, dans les situations extrêmes,

savoir éviter une obstination que la loi qualifie de déraisonnable ? C'est à toutes ces questions que ce livre cherche à répondre en apportant les réponses nuancées qu'impose la déclinaison de la conscience en degrés : c'est à une navigation entre éthique des paris et sagesse des limites qu'invitent nombre de situations de soins. Parier sur les compétences lorsque celles-ci disparaissent, sur les possibles lorsqu'ils se restreignent, c'est en définitive parier sur le sujet, jusqu'au bout. En même temps, ces situations qui touchent aux limites de l'humain comme de la médecine interpellent notre responsabilité et nous invitent à éviter la pente de l'abandon comme la déraison de l'obstination. L'éthique n'est-elle pas par essence la recherche d'une sagesse pratique visant à atténuer le tragique des situations ? La conscience qui s'en va met ainsi les soignants au défi. Ce livre nourrira leur réflexion en leur proposant un regard à la croisée de l'expérience pratique et de l'approche éthique et philosophique, incontournable face à la complexité des situations rencontrées au quotidien en milieu hospitalier.

Emilie Frankiel, *Conditional Democracy. Debate on Political Reform in Chinese Universities*, ECPR Press, 2015 (220 pages)



Little is known about the political views of non-dissident Chinese intellectuals. For this book, Emilie Frenkiel has been granted unprecedented access to the discussions of politically committed Chinese who have been part of the intellectual debate on post-Tiananmen reform. Her in-depth research elicits lively views that reflect the yearnings and fears of the country's political elite, and reveal the diversity of approaches to China's democratisation.

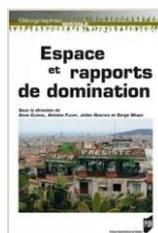
Raphaëlle Parizet, *Les paradoxes du développement. Sociologie politique des dispositifs de normalisation des populations indiennes au Mexique*, Paris, Daloz, 2015



Issu d'une longue enquête ethnographique menée entre 2009 et 2012, l'ouvrage propose une sociologie critique des politiques de développement qui concernent les populations indiennes du Mexique depuis la fin des années 1990. Ce sont les ambiguïtés et les contradictions des discours, des instruments et des pratiques du développement, qui entre savoir et pouvoir, produisent des effets contradictoires que Raphaëlle Parizet tente de restituer : plus complexe qu'un impérialisme imposé « par le haut », le développement renvoie à des pratiques institutionnelles, sociales et politiques, paradoxalement exclusives et inclusives des populations concernées, entreprises par une diversité d'acteurs dans une perspective volontariste de changement social des représentations, des conditions de vie et des pratiques des individus et des groupes de population.

Les questions soulevées dans l'ouvrage renvoient aux enjeux posés par l'identification du politique : enjeu pour les politiques publiques, observées ici à travers le travail de dépolitisation mené par les institutions de développement nationales et internationales, enjeu pour les populations gouvernées, qui peuvent résister à ces processus ou au contraire se les approprier ; enjeu scientifique, notamment pour l'identification du politique là où les acteurs observés cherchent à l'éviter. Pour la science politique, l'ensemble relève d'interrogations fondamentales relatives au processus de gouvernement à « l'art de gouverner » les populations.

Anne Clerval, Antoine Fleury, Julien Rebotier et Serge Weber (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, PUR, 2015 (400 pages) (actes d'un colloque tenu à Marne-la-Vallée en septembre 2012)



Dans le contexte capitaliste néolibéral actuel, l'espace permet aux dominants d'asseoir leur domination par la surveillance, la spoliation, la relégation, etc. L'ouvrage analyse cette situation mais aussi l'utilisation de l'espace dans la résistance et la contestation des dominés. Dans le champ de la critique sociale francophone, les contributions explorent ainsi divers domaines : la question urbaine, les études sur le genre, la sexualité et l'intersectionnalité, la question des migrations ainsi que celle des populations marginalisées et, enfin, l'environnement.

PORTRAITS ET INTERVIEWS

Une sociologue du Lipha nommée à la tête du Conseil national de développement du sport



Entretien avec Béatrice Barbusse, sociologue au LIPHA Paris Est, interrogée par Dominique Glaymann

En quoi consiste le poste de Présidente du conseil d'administration du Centre national de développement du sport (le CNDS) auquel tu as été récemment nommée ?

J'ai été nommée pour 3 ans pour présider cet établissement public national à caractère administratif chargé de financer le développement du sport (familièrement appelé « la banque du sport » dans le milieu sportif). Son budget (270 millions d'euros en 2015) qui est essentiellement alimenté par un pourcentage du chiffre d'affaires de la Française des jeux et la taxe Buffet sert à subventionner diverses organisations sportives (clubs, ligues régionales, comités départementaux et régionaux du sport français), à financer des grands événements internationaux organisés en France comme par exemple les championnats d'Europe de Basket-Ball ou ceux de Volley-ball pour sourds qui auront lieu en 2015 ou la candidature aux JO 2024) et à contribuer à la construction ou la rénovation d'équipements sportifs, comme la Maison du handball qui va être construite à Créteil. Globalement, sa vocation est d'aider au développement de la pratique du sport par le plus grand nombre.

Ma fonction à la tête du conseil d'administration du CNDS (qui réunit des représentants des collectivités territoriales, du mouvement sportif, de l'Etat et des personnalités qualifiées) est essentiellement politique, le fonctionnement quotidien du CNDS étant assuré par son directeur général et toute son équipe. Je m'assurerai ainsi que les priorités qui ont été fixées comme la création d'emplois sportifs qualifiés, le soutien au sport santé, à la pratique féminine, au sport adapté, à la pratique dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et dans les zones rurales carencées soient respectées par les commissions territoriales. Je m'attacherai aussi à ce que son action soit davantage connue et reconnue par les acteurs sportifs car on n'imagine pas tout ce que le CNDS a financé depuis dix ans qu'il existe.

As-tu été choisie, au moins en partie, en raison de tes travaux en sociologie du sport ?

Oui, absolument. Ça a été un critère déterminant et le ministre Patrick Kanner, maître de conférences de métier, m'a indiqué que cet aspect de mon CV avait été un atout incontestable. Plus précisément, deux éléments ont compté : mon regard d'universitaire sur le sport et donc ma capacité à prendre du recul et de la hauteur à l'égard des problématiques du sport contemporain, et mon expérience de

dirigeante sportive et celle plus récente de conseillère municipale déléguée au sport. Je connais ainsi tant les contraintes du mouvement sportif que celles des collectivités locales. Mes travaux de recherche m'aident à nourrir de façon réflexive mon engagement dans le sport et à mieux comprendre d'une part les positionnements des uns et des autres (ce qui est indispensable quand on est au cœur de l'action managériale) et d'autre part les évolutions qui bouleversent le secteur sportif depuis une vingtaine d'années, et donc de tenter de les accompagner le mieux possible ou de rectifier certaines tendances discriminantes par exemple. En sens inverse, mon engagement au cœur des pouvoirs sportifs enrichissent jour après jour mon travail de recherche et mon œil d'observatrice privilégiée.

Comment penses-tu gérer ce qui ressemble à une participation observante ?

En effet, je vais pouvoir faire ce que l'on appelle en sociologie de la participation observante que la sociologue Dominique Schnapper a illustrée dans *Une sociologue au Conseil constitutionnel* (Gallimard, 2010) après avoir siégé 9 ans dans cette institution. Elle a montré qu'il ne s'agit ni d'un travail de journaliste se délectant de raconter des indiscrétions, ni d'un témoignage dans le style de « Mémoires », mais bien d'une forme particulière d'enquête sur le terrain où l'on est un acteur.

Dans une telle participation observante, le chercheur n'est pas juste de passage. Il doit assumer des responsabilités avec les pressions que cela suppose. C'est l'action (la participation) et non la recherche qui prime à l'inverse ce qui se passe dans une observation participante où le chercheur ne participe que pour observer. Quelle que soit la manière dont il est intégré au milieu observé, il reste alors extérieur, sa présence est limitée dans le temps et son objectif premier est la recherche. Même si le chercheur participe de manière sérieuse et fait de son mieux pour bien tenir son rôle, il peut arrêter quand il veut parce qu'il s'agit d'une méthode d'enquête et non d'une activité dans laquelle il s'est engagé personnellement *pour elle-même*. Si l'observation participante limite la capacité à saisir totalement le vécu subjectif des acteurs, la participation observante y parvient et cela la rend passionnante.

Dans mon expérience, les temps de la participation, de l'action et de la recherche se confondent depuis plus de 10 ans pendant lesquels j'ai assumé diverses fonctions de direction en club, en ligue, dans une fédération et maintenant au niveau de l'Etat. Cette position privilégiée sur le plan de l'observation multiplie les occasions de rencontrer tous les acteurs sociaux de l'univers sportif : entraîneurs, sportifs, dirigeants, salariés, journalistes, agents, partenaires économiques, institutions sportives (CNOSF, Fédération, ligue, comité, syndicats d'entraîneurs, de sportifs) et politiques (villes, conseils départementaux et régionaux, ministères).

On pourrait objecter que cette posture particulière est contraire à l'objectivité que requiert la recherche scientifique. Mais comme l'explique D. Schnapper, si l'adoption d'une attitude réflexive pour une sociologue est nécessaire, il en a en quelque sorte le réflexe car c'est « un effet de l'intériorisation de ce qu'on pourrait nommer l'habitus sociologique. Le sociologue garde de manière inévitable une distance au rôle devenue avec le temps "naturelle" » (Schnapper, 2011, p 299). Je prends ainsi régulièrement des notes sur les sujets qui me sont chers (notamment l'emploi, la formation, les RH et le genre) à partir de mes observations directes, d'entretiens informels ou que je formalise parfois quand le besoin de comprendre se fait plus précis. On est un acteur qui agit tout en essayant d'objectiver son expérience. Cela nécessite de faire régulièrement des coupures temporelles pour privilégier la lecture, la réflexion, l'analyse des notes prises. En outre, je parviens aussi à garder une certaine objectivité parce que je ne suis pas « une indigène à temps plein » puisque je continue d'exercer mon métier d'enseignante-chercheuse que je n'ai jamais cessé d'être.

Cette « expérience-enquête » est d'une fécondité scientifique considérable car l'expérience vécue et objectivée « *apporte des connaissances qui ne pourraient pas être obtenues par une enquête classique* » (Schnapper, 2011, p. 303-304). Je sais que je n'aurais certainement pas vu, entendu, assisté à tout ce que mon expérience m'a permis de vivre « à l'état de nature », m'aidant à contourner les comportements et discours contenus (amplifiés dans un milieu où la présence des médias est importante et crainte). L'inconvénient est que l'on ne peut pas livrer immédiatement les analyses issues de nos observations. Cela demande un temps long de maturation, de réflexivité pour assurer le plus d'objectivité possible. Concrètement, aujourd'hui je pense que j'ai de quoi réfléchir et écrire pour les 10 ans

qui viennent sans compter ce qui reste à observer. Mais ce qui est passionnant c'est le processus de construction des idées et des savoirs que j'ai la chance de pouvoir éprouver lorsque je communique dans des colloques ou que j'écris des articles, mais aussi lors des enseignements que j'assume en management du sport ou en AEI notamment en management des RH et en pilotage du changement.

Merci Béatrice. Bravo pour ta nomination et bonne chance dans cette nouvelle aventure dont les résultats enrichiront sans aucun doute les travaux et réflexions du Liph Paris Est.

Sylvie Thoron, nouvelle directrice de l'École doctorale OMI

Nommée directrice de l'école doctorale Organisations, Marchés, Institutions (ED OMI) par l'Université Paris-Est, à compter du 1^{er} janvier 2015, j'ai accepté avec grand plaisir d'exercer cette fonction. L'ED OMI présente en effet à mes yeux une identité forte, la pluridisciplinaire se mettant au service d'une unité thématique parfaitement cohérente.

D'un point de vue général, diriger une école doctorale comme OMI signifie pour moi, respecter les spécificités et la culture de chaque discipline et de chaque laboratoire tout en œuvrant à la promotion de l'interdisciplinarité, par le développement des échanges et synergies sur le thème commun des systèmes sociaux.

Ce que l'on peut attendre de l'interdisciplinarité pendant le doctorat est cependant un peu différent de ce que l'on en attend dans les travaux des chercheurs accomplis. Le doctorat est une formation éminemment disciplinaire et l'on ne pourrait en prétendre autrement sans risquer de mettre le doctorant en difficulté pour son avenir. L'interdisciplinarité peut pourtant avoir alors un rôle précieux, et ce pour au moins deux raisons. La première est que le meilleur moyen pour un doctorant de comprendre sa propre discipline est de la comparer aux autres, de la mettre en lien avec les autres. Cette mise en perspective conduit à une redécouverte et à une connaissance plus approfondie. La deuxième raison est que la possibilité, pour le doctorant, d'observer comment le même objet peut être appréhendé de façon différente par une autre discipline, enrichit la perception qu'il s'en fait et nourrit sa créativité.

Concrètement, au-delà des missions de base prévues à l'arrêté du 7 août 2006, soit l'organisation de l'attribution des allocations doctorales et des autres types de financement, une mission importante de la fonction qui m'incombe consiste à développer le programme d'actions de l'école autour des formations transversales et des rencontres de type Jédomi et journées d'études. Nous pensons que nos disciplines se différencient beaucoup par leurs méthodologies. C'est vrai, mais il est aussi vrai que certaines sont transversales. Déjà, le séminaire de Florence Allard-Poesi sur la constitution et l'utilisation des données qualitatives intéresse tout aussi bien les gestionnaires que des sociologues, politistes et juristes. Le séminaire de Vincent de



Briant sur l'épistémologie de la recherche accueille juristes, politistes, philosophes et économistes. Nous pourrions développer de la même façon des formations transversales sur les données quantitatives, en analyse des réseaux sociaux... Je peux être force de proposition mais je souhaite surtout recueillir celles des laboratoires et des doctorants.

Je conçois que cette fonction de directrice de l'ED OMI comporte une dimension non seulement scientifique mais aussi institutionnelle et financière et que le souci principal de chacun d'entre nous est de trouver des moyens de financer des thèses. Il nous faudra trouver des moyens de multiplier le nombre d'allocations, par exemple par le développement du co-financement, le développement des bourses CIFRE, des bourses de la Région et d'autres sources comme les bourses d'excellence Eiffel. Aujourd'hui la thèse doit être conçue dans toute sa variété et cette variété concerne aussi bien les moyens de financement que les profils des doctorants d'une part et les débouchés d'autre part. Les enseignants chercheurs ont tous le souci de pouvoir proposer des moyens de financement aux meilleurs de leurs étudiantes et étudiants en masters pour les préparer à entrer dans le monde académique. Ce schéma doit cependant être diversifié. Nous devons pouvoir accueillir des étudiant(e)s extérieurs, en particulier étrangers. Les moyens de financement associés existent. Inversement, faisons tout notre possible pour développer l'ouverture internationale de nos propres étudiant(e)s. Enfin, la thèse ne peut plus avoir comme unique finalité les débouchés académiques. Le monde de l'entreprise, les institutions internationales doivent pouvoir être intéressés par nos doctorants. L'expérience de la recherche est une richesse, et nous ne pouvons pas en laisser l'exclusivité au petit nombre de ceux qui resteront dans le monde académique. Eux-mêmes bénéficieront de cette diversité des profils et perspectives.

Véronique Lefebvre des Noettes

Doctorante depuis 2012, elle prépare une thèse intitulée « Le sentiment d'exister des malades d'Alzheimer : esprit es-tu là ? », sous la direction d'Eric Fiat, philosophe au LIPHA

Pourriez-vous vous présenter, et nous parler de votre parcours ? Quelle est la particularité de votre profil personnel, professionnel, et de jeune chercheuse ?

Je suis médecin, psychiatre et gériatre, et j'ai soixante ans. Je travaille à temps complet dans un grand hôpital de l'AP-HP. J'ai pu m'inscrire en thèse – à l'école doctorale OMI – par le biais d'une convention laboratoire/AP-HP (filière professionnelle) pour laquelle ma candidature a reçu un avis favorable. Grâce à l'AP-HP, je suis donc les cours du soir (cours de M. Fiat pour les doctorants et cours du Master pro recherche en philosophie pratique et en éthique médicale avec B. Quentin et D. Smadja à la Pitié Salpêtrière)

J'habite en banlieue parisienne et j'ai deux enfants ainsi que deux petits enfants. L'une de mes filles est graphiste pour les hôpitaux et l'autre chirurgienne plastique.

Je pratique le sport, la peinture, la sculpture et toutes les formes de créativité m'interpellent. L'art éveille l'être au monde....

Un arrière-plan familial, m'a en effet poussée vers les savoirs, le monde des arts et la réflexion épistémologique avec d'illustres ancêtres à la fois peintres, philosophes et militaires...

Je suis à la fois organisée et passionnée. J'ai voyagé et le Viet Nam, découvert en 1992, m'a marquée par sa douceur et son ouverture au monde, par sa culture très française... Bali aussi, cet îlot bouddhiste, m'a impressionnée. Après mes voyages, j'éprouve le besoin de peindre comme l'académicien François Cheng le décrit dans son livre *Le Souffle-Esprit...*

J'aime la musique classique et j'écoute Brahms, Debussy, Bach, Mozart. Je mets souvent en fond la 5^e symphonie de Mahler pour m'endormir. Faire une thèse en effet, c'est avoir un cerveau en activité constante, être toujours en réflexion. La musique devient alors pour moi un puissant facteur de calme qui réduit cette énergie, ce flux intellectuel.

Pour revenir à mon métier, je forme les soignants en gériatrie, par exemple sur le suicide des personnes âgées, sur les maladies mentales, la maladie d'Alzheimer.

Ma pratique clinique consiste également à être psychiatre de liaison et je fais de l'art-thérapie depuis plus de vingt ans. Je suis donc un médium ; au sens artistique du terme. Je tisse en effet des liens entre les patients et les soignants, les familles et les équipes... Toutefois, la contractualisation des soins rigidifie notre profession et c'est regrettable. Le quantitatif prime sur le qualitatif, c'est le système de la T2A. Cela dit, nous psychiatres, nous efforçons de résister car notre plateau technique n'est fait que de mots et de temps passé avec l'autre.

Ma recherche a pour objet les malades d'Alzheimer, ils ont souvent des troubles du comportement dits productifs. Dans le cadre de mon travail, les personnes hospitalisées représentent 1000 lits dont 800 sont atteints par des troubles cognitifs. Pour les patients et leurs familles, il est terrible d'arriver dans ces endroits. Etre Alzheimer dans la société d'aujourd'hui c'est cumuler les pertes, être dépendant, vulnérable, fragilisé...Mais il y a du vivant, de l'humain, de l'esprit....Je suis passionnée par ces patients. Mon étude démontre qu'ils ne sont pas privés d'esprit. La société ne veut pas voir ces malades qui représentent une pandémie silencieuse. Officiellement, on comptabilisera 869 000 patients atteints et 225 000 nouveaux cas de malades atteints d'Alzheimer, chaque année en France . Dans mon hôpital, il y a 450 morts par an et nous les accompagnons dans leur

dernier souffle, les paroles de ces patients sont magnifiques et j'en suis le porte-voix dans ma thèse.

Le malade d'Alzheimer « s'accroche à la vie » pas sa famille qui elle, souvent« demande une fin de vie rapide ». A l'hôpital, la temporalité est longue, difficile, contrainte. Ce malade, âgé et dépendant, va mourir mais en attendant il faut le « placer ». Je me demande souvent comment les malades d'Alzheimer occupent leurs heures creuses ? J'interroge l'ennui qui crante leur journée sans fin. Cet ennui, c'est une sorte de collision du temps... mais ce qui les fait vivre, c'est leurs passés, leurs souvenirs...

Mes malades racontent leurs rêves et réalisent des dessins ; j'y lis leur histoire de vie. Ils se perçoivent comme de tous petits enfants. On est allés au musée du Louvre, avec nos patients, et leurs réactions devant le portrait de la Joconde ont été surprenantes. Comme les enfants, ils font preuve de spontanéité et derrière leurs réactions, il y a un vrai souffle de vie... absolument fabuleux.

A travers ma thèse, je montre la richesse dans ce mal, un mal identifié par les regards extérieurs comme des pertes cumulées du corps et de l'esprit. Etre dépendant, pour cette société, c'est perdre sa dignité... Je vous recommande *Le petit traité des dignités* d'Eric Fiat et *La philosophie face au handicap* de Bertrand Quentin, qui chacun à leur manière interrogent nos regards croisés.



Dans quelle mesure la recherche vous intéressait-elle de prime abord ?

Les thèmes de recherche du LIPHA et d'ex-EEP Institut Hannah Arendt sont larges, riches et posent à chaque fois la question de l'homme dans ses choix ; c'est vraiment très varié, ça nous parle... Du fait de la dimension philosophique, c'est pluridisciplinaire. Les profils des intervenants et des doctorants

sont variés (des sociologues, anthropologues, des soignants, des médecins, etc.)

Par exemple, je ne me serais jamais intéressée « aux fondements de la métaphysique des mœurs » de Kant sans mon directeur de thèse, M. Fiat. « Ose savoir » dit Kant... « Il faut cheminer ensemble pour philosopher » dit Aristote...

Nos maîtres ont de la poésie, chacun dans leur style, ils ont trouvé un savoir pour nous faire cheminer sur ces textes ardu. M. Smadja nous aide ainsi à penser l'homme dans la société d'aujourd'hui, à nous décentrer de nos préoccupations pour interroger l'éthique. Il s'agit d'un questionnement perpétuel, celui de l'homme dans la société. Gaston Bachelard a dit « le Moi s'éveille par la grâce du Toi » : cela correspond à ce que je vis avec mes patients ; on est dans le nœud de l'être humain qui interroge, aux confins de l'humanité. C'est ce que je propose d'explorer dans ma thèse.

Vos objectifs professionnels à venir, à l'issue du travail de thèse, incluent-ils une dimension de recherche ?

A priori, ma thèse, du point de vue professionnel, ne « servirait » pas. Je la fais pour moi, pour les patients, pour leurs familles, pour être le porte-voix de ceux que l'on n'entend jamais.

Je suis déjà dans une démarche éthique depuis vingt ans au sein de l'AP-HP, au conseil scientifique de l'EREMA (espace national de réflexion éthique pour les malades d'Alzheimer), je travaille aussi pour l'espace éthique régional d'IDF et ma réflexion éthique se poursuit au sein de mon hôpital, dans notre groupe de réflexion éthique pluri-professionnels, lieu de formations, de débats, mais non décisionnel. Nous ne décidons pas à la place du personnel soignant, nous ne sommes pas des éthiciens.....

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe en sciences humaines et sociales pluridisciplinaire ?

Au LiphA, les séminaires sont pluridisciplinaires et il est important d'écouter ce qui est fait. J'ai ainsi assisté à une intervention sur les femmes au Kosovo, temps fort que j'ai beaucoup apprécié.

Nos enseignants-chercheurs sont très différents les uns des autres et c'est une richesse. La réflexion collective est donc primordiale. Elle est importante, ne serait-ce pour sortir les thésards de leur isolement. De plus, à l'école d'éthique de la Salpêtrière, créée il y a vingt ans avec aujourd'hui plus de 500 anciens étudiants, nous organisons entre doctorants des « sous-colles » en mini groupe sur nos sujets de thèse. On confronte nos doutes, on se fait un état des lieux, on évoque l'avancée de nos travaux. On se renvoie des textes. Ainsi, par exemple, Christian mène ses recherches sur les allergies, Bénédicte sur la contention lors des soins aux enfants, Leila sur le droit social, Arnaud sur l'autonomie et Gérard sur les mains dans le soin...

Il y a un moment où le doctorant est dans une impasse alors là, ensemble, par ces « cafés philos », par la régulation collective, on relance la machine. C'est un complément indispensable aux cours.

Actuellement, je prends part au concours « la thèse en 180 secondes ». J'ai suivi également le cours d'histoire de la philosophie dispensé par un épistémologue, M. Bouleau à l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Comment vivez-vous votre activité de chercheuse, votre statut de doctorante ?

Je vis ce statut comme une ouverture sur le monde, comme un défi personnel, professionnel et éthique.

Mon entourage est surpris, étonné, demandant à quoi cela peut servir...

Chaque soir, je travaille deux heures sur ma thèse. Il faut beaucoup de courage, de pugnacité pour mener à bien des travaux de recherches. C'est une prise de risque... tout le temps.

Sarah Naji

Doctorante depuis 2011, elle prépare une thèse intitulée « Autogouvernance des biens communs : cas des logements sociaux HLM », sous la direction de Sylvie Thoron, économiste au LiphA

Pourriez-vous vous présenter, et nous parler de votre parcours ? Quelle est la particularité de votre profil personnel, professionnel, de jeune chercheuse ?

J'ai vingt-huit ans, je suis née au Maroc, à Meknès. Actuellement, je vis à Paris.

Mes origines sont populaires mais je suis issue d'une classe moyenne au Maroc, ma mère était cadre bancaire et mon père enseignant. Mon père était aussi chercheur en géologie. Je me positionne en quelque sorte dans sa continuité puisqu'il n'a pu achever sa recherche du fait de son choix de se consacrer à sa famille.

Avant mon inscription en doctorat, j'ai préparé une licence d'éco-gestion à la faculté de Meknès puis un master pro en management RH à l'IAE de Toulon et enfin un master recherche en macro économie financière et développement à l'université de Toulon.

Je suis élue au conseil de laboratoire depuis 2012 (à l'époque, le Largotec). Etre élue m'intéresse et je suis ravie de représenter les doctorants dans le sens où cela constitue une passerelle entre les membres du conseil et les thésards.

Pour ce qui est de l'organisation de mes semaines de chercheuse, je n'ai pas de journées types. En ce moment, j'effectue des entretiens

Comment concevez-vous l'étape finale, celle de la soutenance d'une thèse ?

A l'école d'éthique, j'ai assisté à des soutenances de thèses et de HDR.

Une soutenance c'est, j'imagine, un rite initiatique à passer... Il me faudra beaucoup réviser et me préparer pour dépasser l'émotion. Mais je me contraindrai à respecter une rigueur dans le fond, la forme et la partie scientifique. Je dois accepter ce risque et je ferai en sorte d'être prête.

J'aimerais pour jury – ce jour là – inviter de grands penseurs de l'humain : L. Naccache (professeur de neurologie à la Salpêtrière), S. Dehaen (professeur au Collège de France), P. Gisquet (du CNRS), J.-C. Ameisen qui a mis en évidence le concept d'apoptose et préside le CCNE, et nous conte la vie sur les épaules de Darwin le samedi matin sur France Inter.

Souhaitez-vous faire passer un message supplémentaire, aux doctorants, à d'autres interlocuteurs ?

Je conseille aux jeunes chercheurs de ne jamais désespérer et toujours oser, mais aussi d'être sage quant à ses propres limites.

Il faut se laisser guider par ses maîtres et penser que la thèse doit être compréhensible pour tous, elle est en effet destinée à être lue. Il ne faut pas être hermétique dans ses propos et penser aux autres.

Par ailleurs, il est judicieux de consacrer sa première année à lire, écouter, commencer à écrire un article. La deuxième année, il faut procéder à la rédaction de la thèse car cela passe vite. En fait, il faut trouver son rythme, sa musique interne...

Je voudrais aussi dire merci à tous les acteurs, intervenants, de l'UPE, de l'école doctorale OMI, du LIPHA ... et à mes maîtres et mes amis apprentis philosophes.

Interview réalisée par Hamida Berrahal, février 2015



semi-directifs, ensuite je rédigerai la conclusion de la partie 1 qui contient deux chapitres. Pour ma recherche, je m'inspire beaucoup de l'économiste américaine Elinor Ostrom, qui est la première et la seule femme qui ait obtenu le prix Nobel en 2009 pour ses développements sur « la théorie des communs ».

Tranquillité et sérénité sont indispensables pour rédiger

une thèse, de ce fait j'étudie le soir, parfois jusque trois heures du matin.

Côté vie quotidienne, je pratique la natation, l'aquabiking, de manière presque régulière, afin d'évacuer le stress auquel nous sommes soumis quotidiennement... J'adore le cinéma. Pour moi, les acteurs incarnent plusieurs vies dans une même vie. Les films qui m'ont marquée sont, par exemple, « The notebook » de N. Sparks et « Unbreakable » d'A. Jolie. J'ai pu apprécier, en effet, la grande performance des acteurs et le scénario de ces films. L'histoire de Louis Zamperini, en particulier, est remarquable. Dans l'Amérique des années 40 – filmée par A. Jolie – ce soldat, cet athlète, immigré aux USA, va survivre à un crash, survivre en haute mer durant quarante-cinq jours, puis va être fait prisonnier sans jamais renoncer à sa liberté...

Mes lectures, en ce moment, portent sur les biographies de femmes puissantes ou en situation de réussite, comme Michèle Obama,

Rachida Dati et Hilary Clinton (*Hard choices*) Je suis en effet interpellée, fascinée par leur ambition, leur détermination.

Côté vie professionnelle, j'ai été « chasseur de tête » durant trois ans, en France, en vue de recruter pour des postes en « middle » et en « executive » (cadres et cadres moyens) sur la zone Afrique-Moyen Orient (MENA). J'ai ainsi pu financer une partie de ma thèse. J'ai beaucoup appris sur le travail à l'international, sur les spécificités de chaque marché étranger. Je maîtrise les langues française, arabe et anglaise ; ce qui a facilité ma productivité sur ce poste. Actuellement, je ne travaille plus et me concentre sur ma thèse à temps complet.

Dans quelle mesure la recherche vous intéressait-elle de prime abord ?

La recherche m'a attirée car elle pousse à la réflexion sur n'importe quel sujet à partir d'argumentations et d'hypothèses. Par ailleurs, je souhaite enseigner or, pour enseigner dans le supérieur la « case doctorat » est incontournable.

Vos objectifs professionnels à venir, à l'issue du travail de thèse, incluent-ils une dimension de recherche ?

Je ne peux vraiment pas prévoir et je reste très réaliste. L'avenir nous le dira... Cela dit, après la thèse, trois projets distincts m'attirent : soit enseigner l'économie dans les universités, soit, continuer le métier de « chasseur de tête » ou alors envisager un poste en collectivité territoriale, en Ile-de-France, comme élue en charge du dossier logement. Faire mes premiers pas en politique... pourquoi pas ? Ségolène Royal, la première femme arrivée au second tour d'une élection présidentielle, est pour moi un modèle de réussite.

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe en sciences humaines et sociales pluridisciplinaire ?

Mon sujet de thèse est interdisciplinaire et la valeur ajoutée d'une réflexion collective de cette nature c'est l'enrichissement par la découverte de toutes les informations collectées lors de journées d'étude, séminaires et colloques. C'est ça qui satisfait ma curiosité intellectuelle.

Comment vivez-vous votre activité de chercheuse, votre statut de doctorante ?

Je décrirais cette activité comme constructive dans la mesure où en ma qualité de jeune chercheuse, je suis amenée à apporter des réponses à des problématiques qui n'ont jamais été traitées. Et cela est valorisant. De plus, je suis censée pousser la réflexion pour apporter quelque chose de nouveau.

Enfin, préparer un doctorat est un processus long de trois ans, voire plus, et cette temporalité nous force à devenir patient.

Là où le statut de doctorant est complexe c'est dans le cas où la thèse n'est pas financée de l'extérieur. L'autofinancement provoque des dysfonctionnements et des retards non voulus car il est difficile, dans cette configuration, de vraiment s'organiser.

La perception des autres, de l'entourage, est particulière car ils conçoivent la thèse comme des cours que suit le thésard, alors qu'il s'agit d'un travail accompli par un étudiant.

Comment concevez-vous l'étape finale, celle de la soutenance d'une thèse ?

La soutenance de thèse c'est la fin d'un travail, d'une souffrance, c'est la saveur d'une réussite tant attendue, c'est un accomplissement, c'est aussi l'obtention d'une certaine immunité et légitimité dans le cadre des échanges, des débats et discussions.

Souhaitez-vous faire passer un message supplémentaire, aux doctorants, à d'autres interlocuteurs ?

Avant toute chose, je souhaite remercier Madame Thoron qui m'a donné l'opportunité d'entrer dans le monde de la recherche.

Merci au laboratoire qui a mis à notre disposition la salle 139, merci à M. Glaymann et M. Fiat pour la fusion et la politique de recherche du laboratoire LIPHA qui vise la pluridisciplinarité et qui est en lien direct avec mon sujet de thèse.

Aux nouveaux doctorants et à ceux qui souhaitent s'inscrire en thèse, je dirais : soyez patients et déterminés afin d'aller jusqu'au bout.

A tous, venez au colloque de juin prochain ; c'est le premier organisé au nom du LIPHA. C'est important, c'est une nouvelle ère, c'est un renouvellement.

Interview réalisée par Hamida Berrahal, avril 2015

Florent Comberiat, stagiaire au LIPHA Paris Est

Je suis un étudiant de 23 ans, inscrit en Master 1 Administration publique et gestion des collectivités locales (Master 1 AMITer option politique de la ville), à l'Institut de Préparation à l'administration générale (IPAG) de Créteil. Au cours de mes quatre années d'études à l'IPAG, j'ai bénéficié de cours de droit constitutionnel, droit administratif, d'économie, de sociologie ou encore de finances locales, ce qui a suscité chez moi un grand intérêt pour ces matières. Grâce à une offre de stage proposée par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), j'ai eu l'opportunité d'intégrer le LIPHA en tant que stagiaire, à partir de février 2015 (Mme Berrahal est ma tutrice de stage, M. de Briant mon maître de stage). Participer à la vie d'un laboratoire de recherches me permet de découvrir une expérience nouvelle dans le monde de l'enseignement supérieur, d'acquérir un réel complément pour ma formation universitaire et professionnelle. J'aspire, en effet, à passer les concours administratifs de catégorie A de la police nationale et de la douane. Etant passionné depuis plusieurs années par les milieux de l'enquête et de l'investigation.

Ce stage au sein du LIPHA me permettra aussi de découvrir les membres d'un laboratoire de recherche, de développer le travail en

équipe, de me familiariser avec la recherche et acquérir un esprit d'analyse. Durant ces cinq mois, je suis amené à assister notamment à des séminaires avec présentations de travaux de recherches des membres de LIPHA. Etre en contact avec des doctorants et enseignants-chercheurs est source d'inspiration et de motivation



pour mes ambitions futures, et stimule ma curiosité intellectuelle. Ce stage se déroule jusqu'au 30 juin 2015, il se clôturera par ma participation et contribution au colloque international organisé par le LIPHA, à Créteil les 4 et 5 juin 2015. Lors de ces deux jours, je suivrai les débats sur la thématique de l'interdisciplinarité dans les études du politique, animés par différents acteurs internationaux du monde de la recherche.

ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DES MEMBRES

Delphine Allès

- Article* « Le dialogue interreligieux en Indonésie: de la réinvention d'une tradition à sa projection internationale », *Champs de Mars*, n° 26 (numéro spécial sur « Le religieux et la recherche stratégique », dir. Frédéric Ramel et Philippe Portier), 2015
- Tribune* « Pour une diplomatie discrète en Indonésie », *Le Monde*, 14 février 2015
- Entretiens / Diffusion de la recherche* « Indonésie : un français condamné à mort risque d'être exécuté » (entretien), *Le Monde*, 9 février 2015
- « Indonésie : trois questions à Delphine Allès » (entretien), *Politique Etrangère* [en ligne], 27 octobre 2014

Vincent de Briant

- Chapitre d'ouvrage* « Police nationale et police municipale : une compétence mal partagée ? », in Nathalie Dantonel-Cor (dir.), *Les politiques publiques locales de sécurité intérieure*, L'harmattan/Grale, 2015, p. 161-174
- Articles* « Le silence éloquent de l'administration. La révolution administrative du silence valant acceptation », *Actualité juridique – Collectivités territoriales*, février 2015, p. 7-11
- « Conseil constitutionnel et intercommunalité », *Pouvoirs locaux*, n°103, 2015, p. 98-103
- « Réforme territoriale : la méthode italienne », *Constructif*, novembre 2014, p. 47-50
- Communications* « Quelle portée juridique pour la notion de cohérence en droit de l'environnement ? », colloque de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE), « Les futurs du droit de l'environnement : Modernisation ? Simplification ? Régression ? La voie étroite », Nice, 20/21 novembre 2014
- « Les relations entre personnes publiques : questions anciennes, réponses nouvelles ? », séminaire du Lipha, « Produire les normes et les appliquer... autrement », UPEC, 6 janvier 2015
- Modération / Discussion* Président et discutant, section thématique 14, REGIMEN, 6^e Congrès international des associations francophones de science politique, Lausanne, 5-7 février 2015, « (Inter)dépendance et pouvoir de l'État dans le monde contemporain »
- Diffusion de la recherche (conférences / débats)* « Les collectivités territoriales face au risque », CNFPT, Pantin, 8 avril 2015
- « La loi Nouvelle organisation territoriale de la République », Journée d'actualité, INSET, Poitiers, Angers, 1^{er} avril, 3 avril
- « Les communes nouvelles et l'intercommunalité », Journée d'actualité, INSET Nancy, 4 février 2015
- « La réforme territoriale, un état des lieux », CNFPT, Angoulême, La Rochelle, 4 et 17 novembre 2014

Eric Fiat

- Communication* « De l'amour au respect. Vers une éthique de la médecine ? », séminaire du Lipha, « Des sentiments moraux au respect... et retour », UPEC, 2 décembre 2014

Emilie Frenkiel

- Ouvrage* *Conditional Democracy, the Intellectual Debate on Political Reform in Chinese Universities*, ECPR press, avril 2015
- Article* « Le patchwork théorique: universitaires chinois engagés et références occidentales », *L'Archicube* 17, décembre 2014
- Communication* « Entre les mailles : l'Internet chinois », séminaire « La Chine plurielle », Institut Ricci, 7 mars 2015
- Diffusion de la recherche* « Xi Jinping veut-il réécrire le Petit Livre Rouge ? », émission « Du grain à moudre », France Culture, 17 décembre 2014

Philippe Frouté

- Traduction d'ouvrage* Avec Jean-David Avenel, *Le Monde dans 100 ans - Des économistes de renom prédisent l'avenir*, Palacios-Huerta Ignacio ed., Paris, Economica, 2015, 195 p.

Dominique Glaymann

- Article* « Quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? », *Formation Emploi*, n°129, janvier-mars 2015, p. 5-22

- Ouvrage de vulgarisation* Avec Béatrice Barbusse, La sociologie en fiches, Paris, Ellipses, « Optimum », 2e éd., 2015
- Communications* « Flexibilité de l'emploi, intérim, stages, mutations du système d'emploi... Retour sur un parcours de recherches », journée d'étude « Chômage, sous-emploi et activité flexible », CPER 10 LLSH, Université d'Angers, 6 février 2015
- « L'université enjoint de préparer l'insertion professionnelle : professionnalisation des futurs diplômés ou construction sociale de leur inemployabilité ? », conférence internationale « Les missions de l'Université : reconfigurations, articulations et contradictions », 4^e colloque du RESUP, ENS de Lyon, 11-13 décembre 2014
- Autres activités scientifiques* Participation au comité de pilotage de la recherche comparative européenne *Internstage* « Stages : comment les encadrer ? », Commission européenne (DG « emploi et affaires sociales »), 2013-2014
- Participation au groupe de travail « Formes particulières d'emploi à l'épreuve de la statistique », CNIS (Conseil national de l'information statistique), 2015-2016

Laurent Godmer

- Chapitre d'ouvrage* Avec Guillaume Marrel, « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale », in Alice Mazeaud (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 139-161
- Articles* « La non-victoire du Parti socialiste aux élections municipales de 2014 dans le V^e arrondissement de Paris. Hypothèses concernant les évolutions d'une sociation partisane », *Recherche socialiste*, n° 68-69, juillet-décembre 2014, p. 95-106
- Avec David Smadja (dir.), « Penser le politique par le film » (dossier), *Quaderni*, n° 86, hiver 2014-2015
- Avec David Smadja, « Avant-propos : Penser le politique par le film », *Quaderni*, n° 86, hiver 2014-2015, p. 5-8
- « Les élus régionaux : un personnel politique entre notabilisation, dénotabilisation et renotabilisation », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne : <www.histoire-politique.fr>]
- Communications* « L'analyse des leaderships locaux : une enquête sur le Ve arrondissement de Paris », séminaire de l'axe « Pouvoirs et rapports de domination » du CESSP (Centre européen de sociologie et de science politique), Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Paris, 17 mars 2015
- « L'échec d'une succession dynastique dans le Ve arrondissement de Paris lors des élections municipales de 2014 », journée d'études « Les élections municipales de mars 2014 : retour sur enquête », Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, 10 avril 2015

Cédric Groulier

- Article* « A propos de l'interprétation facilitatrice des normes », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger (RDP)*, 2015-1, p. 205
- Communication* « Vers une globalisation légistique : quand produire le droit n'est plus un simple art national », séminaire Lipha, « Produire les normes et les appliquer... autrement », 6 janvier 2015, UPEC
- Discussion* De la communication de Didier Fassin, « Violence de la condition carcérale. Essai d'ethnographie critique », Didier Fassin, Séminaire co-organisé par le Lipha et le Lirtes, 17 mars 2015, UPEC

Fabrice Hamelin

- Article* « Gouverner les conduites automobiles. L'ambivalence du recours à l'automatisation du contrôle des infractions à la vitesse autorisée », *Gouvernement et Action publique*, Vol. 4, 1, janvier-mars 2015, p. 115-135
- Communications* « Mener campagne. Quelques leçons tirées d'un passage de l'autre côté du miroir », journées d'études « Les élections municipales de mars 2014 : retour sur enquête », Paris, Université Paris Sorbonne, 9 avril 2015
- « Les polices de la route aux Etats-Unis : quelles histoires pour quels modèles ? », journée d'études « Contrôler le mouvement. Les polices des circulations et des transports (XVIII^e-XX^e siècles) », Aix-en-Provence, 20 mars 2015

Bernard Herencia

- Direction d'ouvrages* *Scipion de Gramont. Le Dernier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*. Editeur scientifique : Laure Chantrel assistée de Jean-Pierre Sipo pour la transcription. Genève, Editions Slatkine 2014, 216 p.
- Victor Riqueti de Mirabeau et François Quesnay*, avec la contribution de Charles Richard de Butré, *Philosophie rurale*. Editeurs scientifiques : Pierre Le Masne et Romual Dupuy, Genève, Editions Slatkine 2014, 704 p.
- Article* « Recherches pour une constitution physiocratique », *Annales historiques de la Révolution française*, numéro 378, 2014, p. 3-28

Recension « Recension : Jonas Siliadin, *Togo, démocratie impossible ?* », *Politique et sociétés*, 33-2, 2014, p. 114-116

Autres activités scientifiques Participation au Programme « Presse économique d'Ancien Régime » dirigé par Gérard Klotz (UMR Triangle, Lyon). Etude approfondie du *Journal de l'Agriculture, du commerce et des finances (1765-1784)*. Publication prévisionnelle : 2017

Stephen Launay

Chapitre d'ouvrage « La philosophie critique de l'histoire au cœur de la pensée de Raymond Aron », in Alain Jenny et Hervé Mauroy (dir.), *Evolution et histoire. Les modèles du devenir*, L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, 2014, p.101-118

Communication « La comparaison comme méthode et comme objet de la science politique. Regards croisés sur l'Amérique latine. », séminaire du Lipha, « La comparaison, au cœur de la science politique », UPEC, 3 février 2015

Diffusion de la recherche « Conflit et médiation », conférence à l'invitation du rectorat de Dijon, collège André Malraux, Paron (Sens), 8 avril 2015

Sergiu Miscoiu

Ouvrages Avec Hygin Kakaï si Kokou Folly Hetcheli, *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale*, Iasi, Editions de l'Institut Européen, 2015

Avec Valentin Naumescu, *What is Left from the Left-Right Cleavage? Comparative Perspectives*, Ed. de l'Institut de Sciences Politiques et de Relations Internationales de l'Académie Roumaine, Bucarest, 2015

Chapitres d'ouvrages Avec Vincent Henry, "Political Discourses, Search for Identity and National Imagination in the Republic of Moldova" in Valentin Naumescu and Dan Dungaciu (dir.), *The European Union's Eastern Neighbourhood Today. Politics, Dynamics, Perspectives*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2015, p. 211-248

Avec Alexandra Sabou, "Cooperation of the Far-Right Parties in the European Union. From a fairy Tale to a Nightmare" in : Mihai Marton, Dorin Dobra, Zsolt Lengyel, Regensburg, Verlag Friedrich Pustet (dir.), *Kooperation in Europa. Modelle aus dem 20. Jahre*, 2014, p. 133-157

Articles Avec Sergiu Gherghina, "A Rising Populist Star: the Emergence and Development of the PPDD in Romania", *Debate: Journal of Contemporary Central and Eastern Europe*, 2014, Vol. 30, Issue 2, 2014, p. 1-17

Avec Codrin Taut, "Drifts and Metamorphosis. On the New Paths of Populist Movements", *South-East European Journal of Political Science*, Vol. II, Issue 1-2, 2014, p. 367-375

"Balkan Populisms", *Southeastern Europe*, vol. 38, Issue 1, 2014, p. 1-24

« Riferimenti empirici per una delimitazione concettuale del neo-populismo », *Trasgressioni. Revista quadrimestrale di cultura politica*, n° 58, 2014, p. 69-80

Raphaëlle Parizet

Chapitre d'ouvrage « Le PNUD et la fabrique des indicateurs de développement », in A. Klein, C. Laporte, M. Saiget (dir.), *Les "bonnes pratiques" des organisations internationales*, Paris, Presses de Science po, 2015, p. 77-92

Ouvrage *Les paradoxes du développement. Sociologie politique des dispositifs de normalisation des populations indiennes au Mexique*, Paris, Dalloz, 2015

Communication « La fabrique des indicateurs de développement », séminaire du Lipha, « La comparaison comme objet et comme méthode de la science politique », UPEC, 3 février 2015

Autres activités scientifiques Co-organisation d'une journée d'étude « Les circulations internationales de l'ingénierie participative » (avec Alice Mazeaud, CEJEP - Université de La Rochelle, et Magali Nonjon, LBNC - Université d'Avignon et CHERPA - Sciences Po Aix, Aix-en-Provence, 15 janvier 2015

Xavier Pons

Communication « Les apories de la politisation : le débat sur l'absentéisme scolaire en France (1998-2014) », séminaire du Lipha, « Des multiples facettes de la controverse éthique et politique », UPEC, 7 avril 2015

David Smadja

Communications « Management public à l'hôpital et dispositif éthique participatif » dans le cadre de la Section thématique « Politiques publiques et management public » organisé par D. Giauque et J Fortin lors du sixième Congrès des Associations francophones de science politique (CosPof 2015), Congrès annuel de l'Association suisse de science politique (ASSP), 9 février 2015 à l'université de Lausanne (UNIL)

« Acteur et observateur de la participation éthique à l'hôpital, « regard extérieur » et immersion en milieu participatif » dans le cadre de l'Atelier « Conflit et compromis dans la relation entre acteur et chercheur » du colloque international « Chercheur.es et acteur.es de la participation. Liaisons dangereuses et relations fructueuses », GIS Démocratie et participation, 2 février 2015 à l'université de Paris 8

« Histoire sociale des idées politiques et argumentation : la controverse comme modalité du social » au colloque international "Pour une histoire sociale des idées politiques" organisé par le CEVIPOF, 23 janvier 2015

« La mise en débat du handicap de taille des enfants », 4e Journée d'étude Santé et société, Handicap et vulnérabilité organisée par le Pôle « Santé et société » de l'Université de Paris Est, novembre 2014

« La construction de l'objet « Espace éthique régional » : problématisation et question de méthode », séminaire doctoral du Largetec de l'Université Paris-Est Créteil, 18 novembre 2014

Chapitre d'ouvrage Entrée « Peuple » et « République » in P. Mbongo, Carlo Santulli, François Hervouet (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'Etat*, Berger Levrault.

Articles et coordinations de dossier Avec Laurent Godmer (dir.), « Penser le politique par le film » (dossier), Quaderni, n° 86, hiver 2014-2015

Avec Laurent Godmer, « Avant-propos : Penser le politique par le film », Quaderni, n° 86, hiver 2014-2015, p. 5-8

Coordination du numéro « Un texte, un auteur » consacré à Nicolas Dodier, Raisons politiques, automne 2014

Sylvie Thoron

Communications « Des sentiments moraux à la neuro-économie. Vers une théorie positive de la morale ? », 2^e colloque international de philosophie économique, Strasbourg, 9-10 octobre 2014

« Des sentiments moraux à la neuro-économie. Vers une théorie positive de la morale ? », séminaire du BETA, 15 avril 2015

« Des sentiments moraux à la neuro-économie. Vers une théorie positive de la morale ? », séminaire du Lipha, « Des sentiments moraux au respect... et retour », UPEC, 2 décembre 2014

« Le marché est-il vertueux ? Une controverse interdisciplinaire », séminaire du Lipha, « Des multiples facettes de la controverse éthique et politique », UPEC, 7 avril 2015

Pierre Vercauteren

Communications « Nature du pouvoir et stratégies des puissances émergentes » in section thématique REGIMEN au 8^e Congrès des Associations Francophones de Science Politique, Université de Lausanne, 5-7 février 2015 sur le thème « (Inter)dépendance et pouvoir de l'Etat dans le monde contemporain »

« La désobéissance face à la force normative de la gouvernance » in séminaire international co-organisé par le Centre de recherche sur les conflits (Université Saint Paul d'Ottawa, Canada), la Chaire Enjeux de Sociétés et Perspectives (Université Catholique de Lille) et le LARGOTEC sur le thème « La désobéissance aux lois : entre résistance, criminalité et nécessité », UPEC, 11 décembre 2014

UNIVERSITÉ
— PARIS-EST

Coordination :
Cédric Groulier
David Smadja
Hamida Berrahal

Reprographie : Didier Buvet
Mise en ligne : Vincent de Briant

Université Paris-Est Créteil
Campus centre
Bâtiment T
Bureaux 131 - 139
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Université Paris-Est Marne-La-Vallée
Cité Descartes
Bureau C 114
Champs-sur-Marne
Bois de l'Étang
77454 Marne-La-Vallée
Cedex 2

